

le bulletin d'adhésion

Nom : père Prénom : père
 mère Prénom : mère
 Adresse :
 Commune : Code postal :
 Tél. dom. : Tél. port. :
 Email :

Conseil local :

Nom de l'enfant	Prénom	Date de naissance	Nom de l'établissement	Classe fréquentée
1				
2				
3				
4				



Adhésion [une adhésion par famille]

• Si vous avez acquitté votre cotisation dans un autre conseil FCPE, précisez lequel

Cotisation annuelle*
 [selon vos possibilités]
 [Revue des Parents incluse]*

- Cotisation de base **17,00€**
 ou
 • Cotisation de soutien **25,00€**

Abonnement [facultatif] **(12,96)**

- Lettre La Famille et l'École

Total

• Remettez votre bulletin à **votre conseil local [A]** ou envoyez-le au **conseil départemental [B]**

Si vous souhaitez

- Participer** aux activités du conseil local de parents d'élèves
 Être candidat[e] au conseil d'école maternelle-élémentaire
 Être candidat[e] au conseil d'administration (collège, lycée, LP.)
 Être délégué[e] au conseil de classe, précisez laquelle :
- Un reçu don aux œuvres. Précisez le nom du bénéficiaire

Prenez contact avec la fcpe locale ou départementale

- Étiez-vous adhérent en 2007-2008 ?
 Le montant de votre adhésion donne lieu sur demande à la délivrance d'un reçu don aux œuvres qui permet une réduction d'impôt égale à 66% de la somme versée, dans la limite de 20% de votre revenu imposable.

DATE et SIGNATURE

le bulletin d'adhésion à conserver

La FCPE en Haute-Garonne

- Première association de parents d'élèves,
- Majoritaire aux élections des représentants de parents d'élèves aux conseils d'école et d'administration.



La FCPE en 2008 c'est plus de 14 000 familles adhérentes et plus de 230 associations locales à votre écoute.



La FCPE 31 demande

- La gratuité effective de toute la scolarité,
- Des moyens publics pour l'école publique,
- L'égalité des chances pour tous les élèves,
- La baisse des effectifs dans les classes pour permettre une pédagogie individualisée,
- La scolarisation des enfants à partir de 2 ans lorsque les parents le souhaitent, avec des moyens et des locaux adaptés.
- La création de postes d'enseignants et de personnels non enseignants (médecins, infirmières, psychologues, assistantes sociales),
- Des personnels formés et des moyens matériels adaptés à la scolarisation ou à la formation des élèves atteints de handicap.

Prenez contact avec la FCPE locale ou départementale

A

B

FCPE 31
ASSOCIATION LOI 1901

100, avenue Frédéric-Estèbe
 31200 TOULOUSE
 Tél. 05.34.40.57.70
 Fax 05.34.40.57.79
 E-mail : contact@fcpe31.org
 Site : www.fcpe31.org

Ces informations sont destinées à vous aider dans votre adhésion et font l'objet d'un traitement informatique. En application de l'article 13 de la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir des informations sur nos activités, veuillez nous adresser à la FCPE.